

Parce que nous sommes bienveillants!

Mise à jour : 8 janvier 2021

L'équipe du Grace Village vous souhaite une bonne année. Nous sommes incroyablement reconnaissants du soutien que vous nous avez apporté tout au long des défis de 2020 et nous sommes impatients d'entrer dans la nouvelle année avec les encouragements de la communauté du Village Grace.

Afin de nous adapter à la dernière annonce du ministère de la Santé du Québec, nous avons mis en place des mesures de précaution supplémentaires qui suivent les directives pour les résidences privées pour aînées au Québec, applicables du **9 janvier 2021 au 8 février 2021**, jusqu'à nouvel ordre. Notre objectif est de prévenir toute exposition à la COVID-19 au Grace Village pour le bien-être de nos aînés et de notre personnel. Nous apprécions votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes.

1. Proches aidants

Le Ministère de la Santé a indiqué que les proches aidants fournissant une assistance importante seront les seuls autorisés à rendre visite aux résidents. Cependant, au lieu des trois (3) proches aidants désignés par résident, le CIUSSSE-CHUS a indiqué que seuls deux (2) proches aidants par résident seront autorisés à l'intérieur de la résidence. Veuillez informer notre directrice des soins, Sandra Klinck, des deux proches aidants désignés à l'adresse suivante : sklinck@masscom.ca. Les proches-aidants doivent être pré-approuvés et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Un seul proche aidant sera autorisé à rendre visite à un résident à la fois. Il doit y avoir un délai de 24 heures entre chaque visite du proche aidant pour limiter toute exposition. Les visites des proches aidants doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance, les jours de semaine, auprès de Sandra Klinck. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant car tous les aidants familiaux doivent continuer à être habillés en équipement de protection individuelle. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 19h30 pour respecter le nouveau couvre-feu de 20h à 5h du matin imposé par le gouvernement du Québec.

2. Salles à manger fermées

Le Ministère a indiqué que du 9 janvier 2021 au 8 février 2021, toutes les salles à manger des résidences privées pour aînés doivent être fermées pour éviter toute exposition. Les résidents doivent donc prendre leurs repas dans leur chambre, sans frais supplémentaires. Nous réorganisons présentement les chambres des résidents pour leur permettre de prendre leurs repas dans un espace sécuritaire et confortable. Nous encouragerons les résidents à quitter leur chambre entre les repas tout en portant des masques pour faire de l'exercice et pour la stimulation pour les résidents en fauteuil roulant.

3. Station de visite intérieure

Située dans le centre de bien-être, notre station de visite intérieure est un espace séparé par un solide plexiglas qui est rénové pour assurer une bonne ventilation. Cet espace et entièrement désinfecté entre



chaque visite, ce qui permet aux familles de se rencontre « face à face » dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca</u>. Les visites auront lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

4. Visites intérieures

Selon les directives du ministère, les visiteurs réguliers (qui ne sont pas des proches aidants) ne sont pas autorisés à l'intérieur du Village Grace. Toutefois, les visites seront autorisées pour des raisons humanitaires. Des considérations particulières seront prises en compte pour les résidents en soins palliatifs. Si tel est le cas, veuillez contacter Sandra Klinck à l'adresse sklinck@masscom.ca. Nous travaillerons ensemble pour soutenir chaque résident et sa famille.

5. Rappel: Visites virtuelles

Bien que nous devions limiter les visites en personne, nous offrons toujours notre programme de visites virtuelles. Notre équipe des Activités et Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être organisées de 8h à 16h, du lundi au vendredi. Veuillez écrire à Danielle Robertson à <u>gvrecreation@masscom.ca</u>, en ajoutant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cet outil pour rester en contact avec vos proches pendant ces moments difficiles.

6. Colis et items

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

7. Déplacement des résidents

Les résidents ne sont plus autorisés à se déplacer entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à se promener dans les jardins en portant des masques. Les sorties seront limitées aux rendezvous médicaux essentiels. En raison des nouvelles exigences concernant la COVID-19, toutes les activités organisées par l'équipe des Activités et Loisirs seront effectuées dans les chambres des résidents : sur une base individuelle, en petits groupes de bulles de quatre personnes, ou dans le cadre d'activités dans les couloirs en respectant une distance sociale.

Notre équipe s'efforce de protéger nos résidents et nos employés contre les risques de la COVID-19. Nous comprenons la nature difficile de ces changements. Nous apprécions votre engagement continu envers le Village Grace. La santé de vos proches est notre priorité absolue.

De la part de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Andrea Easch

Directrice générale par intérim



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 9 février 2021

L'équipe du Village Grace tient à vous remercier pour le soutien que vous nous avez apporté tout au long des premiers défis de cette année, suite à la mise en place d'un couvre-feu à l'échelle de la province et de mesures sanitaires plus strictes.

Afin de nous conformer à la dernière annonce du ministère de la Santé du Québec, nous avons mis en place des mesures de précaution supplémentaires qui suivent les directives pour les résidences pour personnes âgées au Québec, applicables à partir du 8 février 2021. Notre objectif est de continuer à prévenir l'exposition au COVID-19 au Grace Village pour le bien-être de nos aînés et de notre personnel et nous apprécions votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes.

1. Proches aidants

Le ministère de la Santé a indiqué que les proches fournissant une assistance importante seront les seuls à pouvoir rendre visite aux résidents. Le CIUSSSE-CHUS a indiqué que seuls deux (2) proches aidants par résident seront autorisés à l'intérieur de la résidence. Les proches aidants doivent être pré-approuvés et ajoutés à la liste des aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Lorsque la région des Cantons de l'Est est sous le protocole Zone rouge - niveau 4, un seul proche aidant sera autorisé à visiter un résident à la fois et un résident ne peut recevoir qu'une seule visite de proche aidant par jour. Les visites des proches aidants doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance les jours de semaine auprès de Sandra Klinck, à sklinck@masscom.ca ou au 819-569-0546, poste 5050. Cela permet une bonne coordination avec l'équipe de soins car tous les proches aidants doivent continuer à remplir la fiche de contrôle et à porter un équipement de protection individuelle complet. Veuillez noter qu'il n'y a pas de réceptionniste à l'accueil le samedi, nous vous encourageons donc à limiter les visites des proches aidants ces jours-là. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 19h30 pour respecter le couvre-feu de 20h à 5h du matin imposé par le gouvernement du Québec.

2. Écrans faciaux

Lors de leur première visite, les proches aidants recevront un écran facial qu'ils devront porter lorsqu'ils rendront visite à un résident. Les proches aidants doivent désinfecter leur écran facial après chaque visite et sont tenus de l'apporter lors de leur prochaine visite. Comme nous disposons de ressources limitées, des frais de 5 \$ seront désormais appliqués pour les écrans faciaux supplémentaires. Les proches aidants sont invités à apporter leur propre écran facial ou leurs lunettes de protection.

3. Station de visite intérieure

Située dans le centre de bien-être, notre station de visite intérieure est un espace séparé par un solide plexiglas qui est rénové pour assurer une bonne ventilation. Cet espace et entièrement désinfecté entre chaque visite, ce qui permet aux familles de se rencontre « face à face » dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca</u>. Les visites auront lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.



4. Salles à manger

Le ministère a indiqué que les RPA peuvent rouvrir les salles à manger des unités de soins à condition de respecter les bulles des résidents. C'est une bonne nouvelle pour nos résidents et notre personnel. Nous allons progressivement rouvrir les salles à manger des ailes A, C et D au cours des prochains jours. Pour l'instant, les résidents de l'aile B - Assistance à la vie autonome continueront à prendre leurs repas dans leurs chambres.

5. Rappel: Visites virtuelles

Bien que nous devions limiter les visites en personne, nous offrons toujours notre programme de visites virtuelles. Notre équipe des Activités et Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être organisées de 8h à 16h, du lundi au vendredi. Veuillez écrire à Danielle Robertson à gvrecreation@masscom.ca, en ajoutant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cet outil pour rester en contact avec vos proches pendant ces moments difficiles.

6. Colis et items

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton). Nous ne pourrons pas accepter d'articles le samedi, car il n'y a pas de réceptionniste travaillant à l'accueil ces jours-là.

7. Déplacement des résidents

Les résidents ne sont toujours pas autorisés à circuler entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à se promener dans les jardins ou sur les terrains du Village Grace en portant des masques. Les sorties seront limitées aux rendez-vous médicaux essentiels. Toutes les activités facilitées par l'équipe des loisirs se feront pièce par pièce : sur une base individuelle, en petits groupes de quatre personnes ou dans des activités dans les couloirs, socialement distants.

8. Vaccination

Veuillez noter que nous avons complété les préparatifs nécessaires avec le CIUSSSE-CHUS concernant les vaccinations et nous attendons la confirmation de la date à laquelle les résidents du Village Grace vivant dans le Pavillon de soins seront vaccinés. Les vaccinations seront effectuées au Village Grace. Nos employés ont pu recevoir la première dose du vaccin COVID-19 depuis la mi-janvier, afin d'assurer la sécurité des résidents.



Rappels pour les visites de proches aidants

Nous voulons rappeler à tous les membres de la famille et des proches aidants des consignes suivantes qui doivent être respectées lors des visites :

- Visiter un résident augmente le risque que cette personne, les autres résidents et le personnel contractent la COVID-19;
- Visiter un résident augmente le risque que le proche aidant contracte la COVID-19;
- En plus, les personnes plus à risque de développer des complications après avoir contractées la COVID-19 sont celles âgées de 65 ans et plus et/ou celles présentant un facteur de vulnérabilité notamment une maladie cardiovasculaire, une maladie pulmonaire, de l'hypertension, du diabète, de l'insuffisance rénale chronique et/ou les personnes immunodéprimées.
- J'atteste avoir pris connaissance des informations sur la surveillance des symptômes, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et l'utilisation des équipements de protection individuelle;
- Je me désinfecterai les mains dès mon arrivée au Village Grace, en entrant dans la chambre du résident, en quittant la chambre du résident et en quittant le Village Grace;
- Je porterai mon masque tout le long de ma visite, sans le baisser ou l'enlever de mon visage;
- Je confirme que je porte des vêtements propres que je n'ai pas portés ailleurs qu'à la maison et que je suis venu directement de la maison pour me rendre au Village Grace;
- Je n'apporterai pas d'effets personnels avec moi, à l'exception de mes clés de voiture et mon cellulaire:
- Je me conformerai aux conditions et aux consignes imposées par le Village Grace ou par les autorités de santé publique en matière de protection et de contrôle des infections;
- Je comprends qu'après l'examen, j'irai directement à la chambre du résident et j'y resterai en tout temps jusqu'à la fin de la visite, en gardant la distanciation sociale de deux mètres;
- J'accepte de compléter le registre des visiteurs à la réception à mon arrivée et à mon départ en J'incluant la date, l'heure et le nom du résident;
- J'accepte de ne visiter qu'un seul résident et de limiter mes interactions avec les autres résidents et le personnel. Je respecterai la distanciation sociale de deux mètres en tout temps;
- J'accepte d'effectuer un test de dépistage et d'informer le Village Grace du résultat, si la condition du résident l'exige;
- J'accepte de porter l'équipement de protection individuelle approprié selon la condition du résident;
- Je comprends qu'en cas de non-respect des conditions et des consignes imposées par le milieu de vie ou par la santé publique, le milieu de vie peut mettre fin à cette possibilité de visite.
- Je comprends que le refus de ces conditions et les instructions établies par les autorités de la santé public et par le Village Grace résultera en suspension au droit de visiter.

Nos équipes s'efforcent de protéger nos résidents et nos employés contre les risques de la COVID-19. Nous comprenons la nature difficile de ces changements et apprécions votre engagement continu envers Grace Village. La santé de vos proches est notre priorité numéro un.

De la part de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Andrea Easch

Directrice générale par intérim



COVID-19 Vaccinations

We have excellent news to share – our residents will receive their **first dose** of the Pfizer vaccine against COVID-19 on Sunday morning, **February 21, 2021**! We will notify you as soon as we have information about the second dose.

A team from the CIUSSS will administer the vaccines with the assistance of the Grace Village Nursing team.

If you have any questions, please do not hesitate to contact Sandra Klinck at sklinck@masscom.ca or Isabelle Florentin@masscom.ca.

We are very grateful to have this opportunity to keep our residents safe from COVID-19. Your loved ones' health is our number one priority.

Nous avons une excellente nouvelle à vous partager – nos résidents recevront leur **première dose** du vaccin Pfizer contre la COVID-19 ce dimanche matin, le **21 février 2021**! Nous vous informerons dès que nous aurons des informations concernant la deuxième dose.

Une équipe du CIUSSS administrera les vaccins avec l'aide de l'équipe infirmière de Village Grace.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca ou avec Isabelle Florentin à iflorentin@masscom.ca.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir cette occasion d'assurer la sécurité de nos résidents contre COVID-19. La santé de vos proches est notre priorité numéro un.

On behalf of the Leadership Team - De la part de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Andrea Easch

Interim Executive Director - Directrice générale par intérim



Parce que nous sommes bienveillants!

Mise à jour: 5 mars 2021

À compter du 8 mars, la région de l'Estrie passera au palier d'alerte de niveau 3 (aussi appelée zone orange). Suite à cette annonce, nous appliquerons les mesures de précaution selon les directives pour les résidences privées pour aînés (RPA) en zone orange. Notre objectif est de continuer à prévenir l'exposition à la COVID-19 au Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes :

1. Proches aidants

Deux (2) proches aidants par résident seront autorisés à l'intérieur de la résidence. Un seul proche aidant à la fois peut rendre visite à un résident, et un résident peut recevoir jusqu'à deux (2) visites de proches aidants par jour.

Les visites des proches aidants doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à être habillés entièrement en EPI. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h00 afin de respecter le couvre-feu de 21h30.

Veuillez informer la directrice des soins, Sandra Klinck, des deux proches aidants désignés à l'adresse <u>sklinck@masscom.ca</u>. Les proches aidants doivent être préenregistrés et ajoutés à la liste des proches aidants familiaux pour pouvoir rendre visite à leur proche.

2. Visites intérieures

Selon les directives du ministère, les visiteurs réguliers (qui ne sont pas des proches aidants) ne sont pas autorisés sur le terrain du Village Grace ou à l'intérieur de la résidence. Les visites seront autorisées pour des raisons humanitaires, par exemple pour les résidents en soins palliatifs.

3. Salles à manger

Nous sommes heureux d'annoncer que toutes nos salles à manger seront ouvertes à compter du lundi, 8 mars.

4. <u>Circulation des résidents</u>

Les résidents ne sont pas autorisés à circuler entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à circuler à l'extérieur de leur aile et dans les couloirs communs (bloc central) du Pavillon de soins, à condition de porter un masque et de respecter une distance sociale de 2 mètres. Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels.

5. Activités de groupe avec l'équipe des Activités et Loisirs

Nos équipes continuent d'appliquer le concept de « bulle » dans les ailes et, en vertu des directives en zone orange, les résidents peuvent participer par groupe de 10 à des programmes d'activités animés par notre équipe des Activités et Loisirs.



6. Station de visite intérieure

Nous vous encourageons à prendre rendez-vous à notre station de visite intérieure qui permet aux familles ou aux autres visiteurs de se rencontrer « face à face » sans masque, dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être planifiées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à l'adresse sklinck@masscom.ca. Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

7. Colis et items

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

Nous sommes reconnaissants pour votre collaboration ainsi que pour la continuité de votre soutien alors que nous levons, en toute sécurité, certaines des mesures de précaution actuelles. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions supplémentaires, veuillez me contacter à l'adresse aeastman@masscom.ca ou par téléphone au 819-569-0546, poste 5004.

De la part de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim

Andrea Easch





Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour: 1 avril 2021



Plus tôt cette semaine, la troisième vague de la pandémie de COVID-19 a été annoncée et la région des Cantons de l'Est demeure au palier d'alerte de niveau 3 (aussi connu sous le nom de zone orange). Nous continuons à être vigilants en appliquant les mesures de précaution selon les directives pour les résidences privées pour aînés afin d'offrir un environnement sécuritaire à nos résidents. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes :

1. Proches aidants

Durant la zone orange, la directive des deux (2) proches aidants par résident reste en vigueur. Un seul proche aidant à la fois peut rendre visite à un résident, et un résident peut recevoir jusqu'à deux (2) visites de proches aidants par jour.

Les visites des proches aidants doivent être réservées **au moins 24 heures à l'avance**. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à être habillés entièrement en EPI. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h00 afin de respecter le couvre-feu de 21h30.

Veuillez informer la directrice des soins, Sandra Klinck, des deux proches aidants désignés à l'adresse <u>sklinck@masscom.ca</u>. Les proches aidants doivent être préenregistrés et ajoutés à la liste des proches aidants familiaux pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Rappel important - Exposition à la COVID-19

Les proches aidants qui ont été en contact avec une personne qui a eu un résultat positif au COVID-19 au cours des 14 derniers jours ou avec une personne qui est en attente d'un résultat d'un test du COVID-19 sont priés de ne pas se présenter au Village Grace et de suivre les directives de la Santé publique en vigueur.

À votre arrivée au Village Grace, l'entrée principale est équipée d'un poste de lavage des mains pour votre confort. Les proches aidants doivent se laver les mains avant et après chaque visite.

2. Visites intérieures

Selon les directives du ministère, les visiteurs réguliers (qui ne sont pas des proches aidants) ne sont pas autorisés sur le terrain du Village Grace ou à l'intérieur de la résidence.

3. <u>Circulation des résidents</u>

Les résidents ne sont pas autorisés à circuler entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à circuler à l'extérieur de leur aile et dans les couloirs communs (bloc central) du Pavillon de soins, à condition de porter un masque et de respecter une distance sociale de 2 mètres. Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels. Pour l'instant, nous n'autorisons pas les promenades en voiture.



4. Station de visite intérieure

Nous vous encourageons à prendre rendez-vous à notre station de visite intérieure qui permet aux familles ou aux autres visiteurs de se rencontrer « face à face » sans masque, dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être planifiées **au moins 24 heures à l'avance** en contactant Sandra Klinck à l'adresse sklinck@masscom.ca. Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h, 7 jours sur 7.

5. Colis et livraisons

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

6. Test préventif de dépistage de la COVID-19

Une nouvelle offre de service est disponible sur le territoire du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Les **travailleurs** de la santé et les proches aidants asymptomatiques des RPA et des CHSLD privés sont invités à prendre rendez-vous dans nos centres désignés de dépistage (CDD) et autres points de service de dépistage afin de se faire dépister de manière systématique (ex. : se faire dépister à une fréquence d'une fois aux deux semaines).

Tel que recommandé par le MSSS, le dépistage préventif constitue un moyen de prévention pour éviter des éclosions dans ces milieux.

Pour ce faire, les téléphonistes du Centre d'appels COVID-19 Estrie se rendront disponibles pour donner des rendez-vous de dépistage. Cette offre de service sur rendez-vous est exclusivement réservée aux travailleurs de la santé et aux proches aidants asymptomatiques œuvrant notamment en RPA et CHSLD privés.

Ainsi, veuillez communiquer au **1 877 644-4545** (ligne provinciale) pour la prise de rendez-vous ou visiter la page web **santeestrie.qc.ca** afin de connaître le numéro de téléphone et les heures d'ouverture associés au lieu de dépistage auguel vous vous rendrez.

Nous vous remercions de votre collaboration soutenue - la santé de vos proches est notre priorité absolue. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions supplémentaires, veuillez me contacter à l'adresse <u>aeastman@masscom.ca</u> ou par téléphone au 819-569-0546, poste 5004.

Nous vous souhaitons, à vous et aux vôtres, de joyeuses fêtes de Pâques de la part de tout le personnel du Village Grace. Nous attendons avec impatience le jour où nous pourrons à nouveau célébrer en famille et entre amis !

De la part de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim

Andrea Easch



Parce que nous sommes bienveillants!

Mise à jour: 11 mai 2021

Afin de nous conformer à la dernière annonce du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec concernant le retour des Cantons de l'Est dans le Palier 4 – Alerte maximale (Zone Rouge), effectif depuis le 10 mai 2021, conséquemment, nous appliquerons les mesures de précaution selon les directives pour les résidences privées pour aînés du Québec. Notre objectif est de continuer à prévenir l'exposition à la COVID-19 pour le bien-être de nos aînés et de notre personnel, et nous apprécions votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté de Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes.

1. Proches aidants

Le ministère a confirmé que les proches aidants qui fournissent une aide importante soient les seules personnes autorisées à rendre visite aux résidents. Le CIUSSSE-CHUS a indiqué qu'un seul proche aidant par résident et par jour sera autorisé à l'intérieur de la résidence. Les proches aidants doivent être préenregistrés et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Pendant que la région des Cantons-de-l'Est est catégorisée zone rouge, un résident ne peut recevoir qu'une seule visite d'un proche aidant par jour dans sa chambre. Les proches aidants ne peuvent pas circuler dans les cours des jardins intérieurs pendant que nous sommes dans la zone rouge. Les proches aidants peuvent faire des visites 7 jours sur 7. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au sklinck@masscom.ca ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à compléter un questionnaire et être habillés entièrement en EPI. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h00 afin de respecter le couvre-feu de 21h30.

2. Visières

Lors de leur première visite, les proches aidants recevront une visière qu'ils devront porter lorsqu'ils rendront visite à un résident. Les proches aidants doivent désinfecter leur visière après chaque visite et sont tenus de l'apporter lors de leur prochaine visite. Comme nous disposons de ressources limitées, des frais de 5 \$ seront désormais appliqués pour les visières supplémentaires. Les proches aidants sont invités à apporter leur visière ou leurs lunettes de protection.

3. Station de visite intérieure

Située dans le centre de santé, notre station de visite intérieure est un espace séparé par un solide plexiglas qui est rénové pour assurer une bonne ventilation. Cet espace est entièrement désinfecté entre chaque visite, ce qui permet aux familles de se rencontrer « face à face » dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi, en contactant Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca. Les visites auront lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.



4. Salles à manger

Le ministère a annoncé que nos salles à manger peuvent rester ouvertes, à condition que nous respections le concept de « bulle », des petits groupes de résidents.

5. Rappel: Visites virtuelles

Bien que nous devions limiter les visites en personne, nous offrons toujours notre programme de visites virtuelles. Notre équipe des Activités et Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être organisées de 8h à 16h, du lundi au vendredi. Veuillez écrire à Danielle Robertson à gvrecreation@masscom.ca, en ajoutant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cet outil pour rester en contact avec vos proches pendant ces moments difficiles.

6. Colis et articles

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

7. Circulation des résidents

Les résidents peuvent se promener dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace avec des masques. Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels. Toutes les activités animées par notre équipe des Activités et Loisirs se feront d'une chambre à l'autre, sur une base individuelle, ou en petits groupes de huit personnes avec le concept « bulle », ou dans les couloirs avec respect de la distanciation sociale.

8. Vaccination

Nous avons d'excellentes nouvelles ! Les résidents ont reçu leur deuxième dose du vaccin COVID-19 vendredi matin dernier, le 7 mai ! Comme pour la première dose, une équipe du CIUSSS a administré les vaccins avec l'aide de l'équipe infirmière de Village Grace. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca</u>. Au cours des dernières semaines, notre personnel a commencé à recevoir sa deuxième dose du vaccin.

Nous vous remercions de votre soutien continu pour assurer les soins et la sécurité de vos proches au cours de cette troisième vague.

De la part de l'équipe de direction,

Andrea Easch

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim - Les Communautés de Retraités Massawippi



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 26 mai 2021

Nous avons été très heureux d'entendre les plans du gouvernement du Québec concernant le déconfinement et nous avons depuis reçu des directives plus précises pour les résidences privées pour personnes aînées. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes qui s'appliqueront à partir du 28 mai et du 31 mai. Nous ferons un suivi avec d'autres avis avant de passer vers le Palier 2 – Préalerte (Zone jaune) et vers le Palier 1 – Vigilance (Zone verte). Nous vous remercions de votre engagement continu à maintenir la sécurité de la communauté de Village Grace.

Vendredi 28 mai – Palier 4 : Alerte maximale (Zone Rouge)

Anecdote : Cela fera 3 semaines que nos résidents ont reçu leur 2ième dose du vaccin contre la COVID-19 et sont considérés comme entièrement vaccinés.

Proches aidants

Le CIUSSSE-CHUS a confirmé qu'un seul (1) proche aidant par résident, jusqu'à concurrence de deux (2) proches aidants par jour, sera autorisé à **l'intérieur** de la résidence à la fois. Les proches aidants doivent être préapprouvés et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche. Les proches aidants ne peuvent pas circuler dans les jardins intérieurs.

Trois (3) proches aidants peuvent planifier des visites extérieures chaque jour aux endroits désignés et doivent à tout moment garder leur masque et respecter la distance sociale.

Les proches aidants peuvent faire des visites 7 jours par semaine. Les visites doivent être réservées 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au <u>sklinck@masscom.ca</u> ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à faire l'objet d'un dépistage et être habillés entièrement en EPI.

Circulation des résidents

Les résidents peuvent se promener dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace en portant des masques. Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels. Toutes les activités animées par notre équipe des Activités et Loisirs se feront d'une chambre à l'autre, sur une base individuelle, ou en petits groupes de huit personnes avec le concept « bulle », ou dans les couloirs avec respect de la distanciation sociale. Les services religieux peuvent maintenant avoir lieu par groupe de 25 personnes.

Lundi 31 mai – Palier 3 : Alerte (Zone Orange)

Proches aidants

Le CIUSSSE-CHUS a confirmé qu'un (1) proche aidant par résident à la fois sera autorisé à l'intérieur de la résidence, jusqu'à concurrence de trois (3) proches aidants, par jour. Les proches aidants doivent être approuvés au préalable par le résident ou par son mandataire et ajoutés à la liste des proches aidants



pour pouvoir rendre visite à leur proche. Ces visites peuvent avoir lieu dans les chambres des résidents à l'intérieur, ou dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace. Nous devons continuer à limiter le nombre de résidents et de proches aidants dans les jardins en même temps. Les masques doivent rester en place à tout moment, en respectant le 2 mètres. Il est interdit d'interagir avec les autres résidents et leurs visiteurs.

Les proches aidants doivent toujours arriver avec des vêtements propres, se laver les mains avant d'entrer, faire prendre leur température, recevoir un masque propre, remplir le formulaire de dépistage et signer le registre à l'arrivée (et lors du départ). Ils n'auront pas besoin de porter d'EPI (habit ISO, couvrepieds, et visières). Les résidents continuent de porter leurs masques pendant ces visites, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

Les proches aidants peuvent faire des visites 7 jours par semaine. Les visites doivent être réservées 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au sklinck@masscom.ca ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant.

Visiteurs réguliers

Les résidents peuvent désormais recevoir des visiteurs réguliers à l'extérieur, jusqu'à 5 visiteurs par résident et par jour. Il ne doit y avoir aucun échange de matériel entre les résidents et les visiteurs, par exemple : nourriture ou autres denrées périssables, cadeaux, cartes, argent, etc. Si les visiteurs souhaitent apporter des articles pour leur proche, nous devons en être informés et des directives de désinfection s'appliquent. Les visiteurs devront se laver les mains, faire prendre leur température, recevoir un masque propre, remplir le formulaire de dépistage et signer le registre à l'arrivée (et lors du départ). Les résidents continuent de porter leurs masques pendant ces visites et maintenir le 2 mètres.

Les visites doivent être réservées 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au <u>sklinck@masscom.ca</u> ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant.

Activités des résidents

Les activités animées par l'équipe des Activités et Loisirs peuvent maintenant se faire en petits groupes de dix personnes avec le concept « bulle ».

Nous nous réjouissons pour nos résidents à l'effet qu'ils puissent commencer à profiter de ces libertés additionnelles, et nous vous tiendrons au courant pour les autres bonnes nouvelles.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions supplémentaires. Il me fera plaisir de vous répondre et de vous aider.

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim

Andrea Easch



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 8 juin 2021

Les plans du gouvernement du Québec concernant le déconfinement progressent, et nous avons reçu quelques changements aux directives pour les résidences privées pour personnes aînées situées en Palier 3 - Alerte (Zone Orange). Nous profitons également de l'occasion pour partager les changements qui auront lieu lorsque nous passerons au Palier 2 – Préalerte (Zone jaune) le 14 juin. Nous vous remercions pour votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace.

Lundi 7 juin - Palier 3 : Alerte (Zone Orange)

Proche aidants - Les réservations ne sont plus requises pour effectuer une visite.

Seuls les proches aidants peuvent venir cette semaine pour des visites à l'intérieur, une (1) personne à la fois par jour. Les proches aidants doivent être approuvés au préalable par le résident ou par son mandataire et ajoutés à la liste des proches aidants. Ces visites peuvent avoir lieu dans les chambres des résidents à l'intérieur, ou dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace. Afin de permettre une distanciation sociale, nous devons continuer à limiter le nombre de résidents et de proches aidants présents dans les jardins au même moment. Le port du masque est obligatoire en tout temps.

Les proches aidants doivent continuer d'arriver avec des vêtements propres, se laver les mains avant d'entrer, faire prendre leur température, recevoir un masque propre, remplir le formulaire de dépistage et signer le registre à l'entrée et à la sortie. Ils n'ont pas besoin de porter des EPI (revêtement ISO, couvrepieds et visières). Les résidents continuent de porter le masque pendant ces visites, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

Visiteurs réguliers – Les réservations ne sont plus requises pour effectuer une visite.

Les résidents peuvent recevoir des visiteurs réguliers à l'extérieur, jusqu'à 5 visiteurs à la fois. Les visiteurs devront se laver les mains, faire prendre leur température, recevoir un masque propre, remplir le formulaire de dépistage et signer le registre à l'entrée et à la sortie. Les résidents doivent continuer à porter des masques pendant ces visites en respectant le 2 mètres.

Les sorties, y compris les promenades en voiture

Les familles et les visiteurs peuvent maintenant accompagner les résidents lors de leurs sorties – **n'oubliez** pas d'aviser l'infirmière. Les résidents de l'aile B doivent également signer le registre dans leur aile lors de leur sortie et retour. Les résidents, les familles et les visiteurs doivent continuer à porter des masques et respecter une distance de 2 mètres.

Les bénévoles

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir de nouveau les bénévoles à Village Grace! Si vous êtes intéressé à revenir comme bénévole ou devenir bénévole, veuillez communiquer avec Danica Montgomery de l'équipe des Activités & Loisirs au poste 5007 ou par courriel à dmontgomery@masscom.ca.

Activités pour les résidents

Les activités peuvent être organisées en groupe de 10 résidents maximum. Les résidents peuvent maintenant utiliser la bibliothèque du Village Grace.



Lundi 14 juin - Palier 2 – Préalerte (Zone jaune)

Proches aidants et visiteurs réguliers - Les réservations ne sont plus requises pour effectuer une visite.

Il n'y a plus de restrictions quant au nombre de proches aidants ou de visiteurs réguliers pour les visites à l'intérieur ou à l'extérieur par jour.

Pour les visites intérieures, jusqu'à un maximum de deux personnes à la fois du même ménage. Pour les visites extérieures, jusqu'à cinq personnes en même temps par visite.

Tous les visiteurs devront suivre le même processus de dépistage pour les visites à l'intérieur et à l'extérieur, y compris le lavage des mains, la signature du registre, le formulaire de dépistage et la prise de température. Les résidents doivent continuer à porter des masques pendant ces visites et maintenir la distance sociale.

Les sorties, y compris les promenades en voiture

Les familles et les visiteurs peuvent désormais accompagner les résidents pour leurs sorties — **n'oubliez** pas d'aviser l'infirmière. Les résidents de l'aile B doivent également signer le registre d'entrée et de sortie dans leur aile. Les résidents, les familles et les visiteurs doivent continuer à porter des masques et respecter une distance de 2 mètres.

Activités pour les résidents

Les activités peuvent être organisées en groupe de 25 résidents maximum.

Rappel: Notre station de visite intérieure est toujours disponible pour les visites, mais les visiteurs devront réserver à l'avance en communiquant avec Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca</u> ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures d'affaire, du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec l'équipe de soins.

Nous vous remercions pour votre collaboration alors que nous levons ces restrictions en toute sécurité. Vous recevrez une autre communication avant de passer au Palier 1 – Vigilance (Zone verte).

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions supplémentaires. Il me fera plaisir de vous répondre et de vous aider.

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim

Andrea Easch



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 22 juin 2021

Les plans du gouvernement du Québec concernant le déconfinement progressent, et nous avons reçu les nouvelles directives pour les résidences privées pour personnes aînées alors que nous entrons en Zone verte lundi le 28 juin. Nous vous remercions pour votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace.

Lundi 28 juin - Palier 1 – Vigilance (Zone verte)

Proches aidants et visiteurs réguliers - Les réservations ne sont plus requises pour effectuer une visite.

Il n'y a plus de restrictions quant au nombre de proches aidants ou de visiteurs réguliers par jour, autant pour les visites à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les visiteurs n'ont pas besoin d'être du même ménage.

Pour les visites intérieures, jusqu'à un maximum de deux (2) personnes à la fois (3 incluant le résident). Pour les visites extérieures, jusqu'à neuf (9) personnes en même temps (10 incluant le résident).

Tous les visiteurs et les bénévoles devront suivre le même processus de dépistage pour les visites à l'intérieur et à l'extérieur, y compris le lavage des mains, la signature du registre d'entrée et de sortie, le formulaire de dépistage, la prise de température et le port d'un masque médical propre. Les résidents doivent continuer à porter des masques pendant ces visites et maintenir la distance sociale.

Les visiteurs peuvent fréquenter plus d'un résident au cours d'une même visite. Les animaux domestiques ne sont toujours pas autorisés. Les visiteurs et les résidents peuvent circuler dans les aires communes, en respectant la distanciation sociale. Les proches aidants peuvent rapporter des vêtements pour faire la lessive à domicile.

Les sorties, y compris les promenades en voiture

Les familles et les visiteurs peuvent désormais emmener les résidents pour des sorties – **n'oubliez pas d'aviser l'infirmière**. Les résidents de l'aile B doivent également signer le registre d'entrée et de sortie dans leur aile. Les résidents, les familles et les visiteurs doivent continuer à porter des masques et respecter une distance de 2 mètres.

Rappel: Notre station de visite intérieure est toujours disponible. Toutefois, les visiteurs doivent réserver en communiquant avec Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca ou au 819-569-0546 X5050 pendant les heures d'affaire, du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec l'équipe de soins.

Nous vous remercions pour votre collaboration alors que nous levons ces restrictions en toute sécurité. Nous vous tiendrons au courant si ces directives devaient changer durant la Zone verte.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions supplémentaires. Il me fera plaisir de vous répondre et de vous aider.

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Easch

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim, Village Grace



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour: 22 juillet 2021

Nous avons reçu des directives mises à jour pour les résidences privées pour personnes aînées, adaptées aux efforts de vaccination du Québec qui se poursuivent et aux cas de COVID-19 en Estrie qui diminuent. Nous vous remercions de votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace pendant la zone verte.

Certaines des nouvelles directives sont fondées sur les niveaux de vaccination d'un résident ou d'un visiteur. Les définitions sont:

- Est considérée comme « protégée » une personne qui :
 - o A reçu une deuxième dose de vaccin COVID-19 depuis 7 jours et plus
 - o A reçu une dose de vaccin de Johnson & Johnson depuis 14 jours et plus
 - S'est rétablie d'un épisode de la COVID-19 depuis moins de 6 mois
 - S'est rétablie de la COVID-19 depuis plus de 6 mois et a reçu (plus de 7 jours auparavant) au moins une dose d'un vaccin COVID-19
- Est considérée comme « non protégée » une personne qui :
 - N'a jamais eu d'épisode de COVID-19 et est non vaccinée, ou est vaccinée depuis moins de 14 jours depuis la première dose d'un vaccin COVID-19
 - S'est rétablie de la COVID-19 il y a plus de 12 mois et n'a jamais été vaccinée (ou a été vaccinée depuis moins de 7 jours après la première dose)
 - Est immunosupprimée (vaccinée ou non, s'est rétablie de la COVID-19 ou non)
- Est considérée comme « partiellement protégée » une personne qui :
 - A reçu une dose de vaccin depuis plus de 14 jours (excluant le vaccin à dose unique de Johnson & Johnson)
 - o A reçu une deuxième dose de vaccin COVID-19 depuis moins de 7 jours
 - S'est rétablie de la COVID-19 il y a plus de 6 mois, mais il y a moins de 12 mois, et n'a reçu aucun vaccin COVID-19
 - S'est rétablie de la COVID-19 il y a plus de 6 mois, mais il y a moins de 12 mois, et a reçu une dose d'un vaccin COVID-19 il y a moins de 7 jours.

Tous les visiteurs et bénévoles devront suivre le même processus de dépistage pour les visites intérieures et extérieures. Cela comprend le lavage des mains à l'arrivée, recevoir un masque médical propre, la signature du registre des visiteurs et remplir le formulaire de dépistage.

Proches aidants et visiteurs réguliers

Chaque résident visité doit être indiqué sur le formulaire de dépistage si vous rendez visite à plus d'un résident. Dans toutes les aires communes du Pavillon de soins, les visiteurs doivent maintenir la distanciation sociale, porter un masque médical et se laver fréquemment les mains.

Pour les visites intérieures:

• Un maximum de **deux (2) personnes à la fois** (3 incluant le résident) peuvent se trouver dans la chambre du résident.



- Lorsque les visiteurs et le résident sont **tous considérés comme protégés**, la distanciation sociale et les masques ne sont <u>pas</u> requis lorsqu'ils sont dans la chambre du résident.
- Lorsqu'un visiteur ou le résident est considéré comme non protégé ou partiellement protégé, la distanciation sociale et les masques sont requis en tout temps.

Pour les visites extérieures, jusqu'à un maximum de neuf (9) personnes à la fois.

- Lorsque les visiteurs et le résident sont tous **considérés comme protégés**, les masques et la distanciation sociale ne sont <u>pas</u> nécessaires.
- Lorsqu'un visiteur ou le résident est considéré comme **non protégé ou partiellement protégé,** une distanciation sociale de 2 mètres et le port d'un masque sont toujours requis.

Animaux de compagnie

Nous acceptons les animaux de compagnie aux stations de visites extérieures. Veuillez-vous assurer d'obtenir une copie de notre procédure relative aux animaux de compagnie.

Lunettes de protection et visières

Elles ne sont requises que pour les résidents en isolement.

Repas

En raison de l'espace limité, les visiteurs ne sont pas autorisés dans les salles à manger pendant les repas. Si vous désirez prendre un repas avec votre proche, veuillez faire une réservation au poste 5011, **24 heures à l'avance.**

Les sorties, y compris les promenades en voiture

Les familles et les visiteurs peuvent emmener les résidents lors de leurs sorties – **n'oubliez pas de signer** la sortie du résident avec l'infirmière. Les résidents de l'aile B doivent également signer leur entrée et leur sortie dans leur aile. Les résidents, les familles et les visiteurs doivent continuer à porter des masques et respecter les 2 mètres en public.

Les bénévoles

Nous sommes ravis de retrouver nos bénévoles au Village Grace. Si vous êtes intéressé à devenir bénévole, veuillez contacter Danica à <u>dmontgomery@masscom.ca</u>

Nous vous remercions de votre collaboration alors que nous continuons à lever ces restrictions en toute sécurité.

Au nom de l'équipe de direction,

Liane J. anderson

Liane Anderson

Gestionnaire des relations communautaires



Parce que nous sommes bienveillants!
Mise à jour : 20 septembre 2021

Tel qu'annoncé par le premier ministre du Québec le 7 septembre, les proches aidants ainsi que tous les autres visiteurs et bénévoles qui visitent le Village Grace <u>après le 15 octobre</u> devront fournir la preuve qu'ils sont adéquatement vaccinés contre la COVID-19. Veuillez partager ces informations avec les membres de votre famille et les autres visiteurs.

Proches aidants et visiteurs réguliers

Tous les visiteurs et bénévoles devront suivre le même processus de dépistage pour les visites intérieures et extérieures. Cela comprend le lavage des mains à l'arrivée, recevoir un masque médical propre, la signature du registre des visiteurs et remplir le formulaire de dépistage.

Si vous rendez visite à plus d'un résident, chaque résident visité doit être indiqué sur le formulaire de dépistage. Dans toutes les aires communes du Pavillon de soins, les visiteurs doivent maintenir la distanciation sociale, porter un masque médical et se laver fréquemment les mains.

Impact sur les soins et les services

Le premier ministre du Québec a également annoncé le 7 septembre que les employés travaillant dans des établissements de santé privés devront être adéquatement vaccinés avant le 15 octobre. Les employés qui auront choisi de ne pas se faire vacciner à compter du 15 octobre seront suspendus sans solde. Nous ne savons pas pendant combien de temps cette exigence sera en vigueur. Nous encourageons activement les employés à se faire vacciner avant le 15 octobre.

En plus des stratégies de recrutement en cours, voici quelques-unes des mesures que nous prenons pour remédier à cette situation :

- Maintenir pleinement les primes salariales du gouvernement lorsque celui-ci les réduira
- Effectuer des ajustements aux quarts de travail
- Offrir un soutien individuel au personnel
- Fournir des outils et de l'encadrement aux gestionnaires
- Mise en œuvre du plan de contingence pour la dotation en personnel d'urgence

N'hésitez pas à partager le lien suivant pour promouvoir la liste des postes à combler à Village Grace : www.villagegrace.ca/careers.



Les sorties, y compris les promenades en voiture

Les familles et les visiteurs peuvent emmener les résidents lors de leurs sorties — **n'oubliez pas de signer** la sortie du résident avec l'infirmière. Les résidents de l'aile B doivent également signer leur entrée et leur sortie dans leur aile. Les résidents, les familles et les visiteurs doivent continuer à porter des masques et respecter les 2 mètres en public.

Réservations pour les repas avec les résidents

Si vous désirez prendre un repas avec votre proche dans le Bistro, veuillez faire une réservation avec Alexandra au poste 5011, **24 heures à l'avance.**

Animaux de compagnie

Nous sommes heureux d'annoncer que les visites d'animaux de compagnie à l'intérieur peuvent reprendre. Conformément à notre nouvelle politique sur les animaux de compagnie, nous aimerions rencontrer votre animal avant sa première visite. Veuillez contacter l'équipe des Activités et des Loisirs à gyrecreation@masscom.ca, afin de remplir un court questionnaire.

Les bénévoles

Nous sommes très reconnaissants envers nos bénévoles et il existe diverses façons pour vous impliquer. Si vous êtes intéressé à devenir bénévole, veuillez contacter Danica à <u>dmontgomery@masscom.ca</u>.

Nous vous remercions pour votre soutien continu et pour votre confiance, alors que nous traversons cette période difficile ensemble.

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Andrea Easch

Directrice générale par intérim



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 12 octobre 2021

À compter du **15 octobre**, les proches aidants ainsi que tous les autres visiteurs et bénévoles qui visitent le Village Grace devront fournir une preuve vaccinale (code QR) démontrant qu'ils sont adéquatement vaccinés contre la COVID-19. Ceci est conforme aux directives gouvernementales pour les résidences privées pour personnes aînées certifiées (RPA). Merci de bien vouloir partager ces informations avec les membres de votre famille et les autres visiteurs.

Proches aidants et visiteurs réguliers

Tous les visiteurs et bénévoles devront suivre le processus de dépistage pour les visites intérieures et extérieures. Cela comprend le lavage des mains à l'arrivée, recevoir un masque médical propre, la signature du registre des visiteurs et remplir un formulaire de dépistage.

Les visiteurs doivent également noter les noms des résidents qu'ils visitent. Dans toutes les aires communes du Pavillon de soins, les visiteurs doivent porter un masque médical et se laver fréquemment les mains.

Impact sur les soins et les services

Comme il est mentionné dans la mise à jour COVID-19 datant du 20 septembre, les employés travaillant dans des établissements de santé privés devront être adéquatement vaccinés avant le 15 octobre. Nous devons vous informer que le décret sur la vaccination obligatoire, combiné à la pénurie de main-d'œuvre en cours, aura un impact sur nos équipes et la prestation de soins et de services à Village Grace.

En plus des stratégies de recrutement en cours, voici quelques-unes des mesures que nous prenons pour remédier à cette situation :

- Embauche supplémentaire de Soutien aux Soins aux résidents dans les ailes des soins infirmiers
- Affecter des équipes de bénévoles pour fournir un soutien pendant les périodes critiques
- Effectuer des ajustements aux quarts de travail
- Offrir un soutien individuel au personnel
- Fournir des outils et de l'encadrement aux gestionnaires
- Maintenir pleinement les primes salariales du gouvernement lorsque celui-ci les réduira
- Mise en œuvre du plan de contingence pour la dotation en personnel d'urgence

N'hésitez pas à consulter et partager le lien suivant pour promouvoir la liste des postes à combler à Village Grace : www.villagegrace.ca/careers.

Réservations pour les repas avec les résidents

Si vous désirez prendre un repas avec votre proche dans le Bistro, veuillez faire une réservation avec Alexandra au poste 5011. Nous apprécions grandement un **préavis de 24 heures** pour votre réservation.



Visite d'animaux de compagnie

Nous sommes heureux d'annoncer que les visites d'animaux de compagnie à l'intérieur peuvent reprendre. Conformément à notre nouvelle politique sur les animaux de compagnie, nous aimerions rencontrer votre animal avant sa première visite. Veuillez contacter l'équipe des Activités et des Loisirs à gyrecreation@masscom.ca, afin de remplir un court questionnaire.

Les bénévoles

Nous sommes très reconnaissants envers nos bénévoles et il existe diverses façons pour vous impliquer.

- Compagnion amical
- Bénévole pour les événements spéciaux
- Aide aux activités
- Musicien
- Visiteur avec animal
- Jardinier
- Hôte/Hôtesse en salle à manger

- Assistance en cuisine
- Préposé au bistro ou au petit dépanneur interne
- Aide administrative/Préposé à l'accueil
- Accompagnateur à un rendez-vous
- Aide à la buanderie
- Réparation de vêtements
- Transport aller-retour pour les employés de Lennoxville à Village Grace

Si vous êtes intéressé à devenir bénévole, veuillez contacter Danica à dmontgomery@masscom.ca.

Banquet de Noël des résidents

Noël approche à grands pas. Nous prévoyons organiser une série de banquets de Noël par aile pour les résidents et leurs invités (un invité par résident). Restez à l'écoute pour plus de détails.

Nous vous remercions pour votre soutien continu et pour votre confiance, alors que nous traversons cette période difficile ensemble.

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Eastman

Andrea Easch

Directrice générale par intérim (819) 569-0546, poste 5004





Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 1 novembre 2021



Nous tenons à remercier tout le monde pour leur coopération et leur engagement continu à assurer la sécurité de la communauté de Village Grace au cours des derniers mois en réponse à la pandémie de COVID-19. Nous vous invitons à prendre note des mises à jour suivantes :

Station de visite

Depuis le 15 octobre, les familles et les visiteurs non vaccinés peuvent utiliser le poste de visite pour rencontrer un résident. Cette zone désignée permet aux familles non vaccinées ou à d'autres visiteurs de se rencontrer « en face à face » sans masque, dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être planifiées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca. Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

La station de visite est accessible depuis la porte extérieure du Centre de santé. En entrant dans la station de visite, tous les visiteurs doivent se désinfecter les mains et remplir le formulaire de dépistage fourni. Les visiteurs non vaccinés ne peuvent pas avoir accès aux toilettes à l'intérieur du Pavillon.

Clinique de vaccination contre la grippe

Nos résidents ont été vaccinés contre la grippe la semaine dernière et notre campagne se poursuit cette semaine pour nos employés. Veuillez noter que nous n'organiserons pas de clinique de vaccination contre la grippe pour la communauté cette année.

Troisième vaccin contre la COVID-19

La troisième dose sera disponible pour nos résidents ce mois-ci. Une équipe du CIUSSS viendra sur place et travaillera avec notre équipe infirmière pour vacciner nos résidents.

Travaux de construction

Si vous avez visité Village Grace récemment, vous avez peut-être remarqué des travaux de construction en cours. Ces changements, exigés par la Régie du bâtiment, ont été identifiés avant la pandémie, mais n'ont pu être complétés que récemment en raison des directives pour les résidences pour personnes aînées.

Adoptez un arbre à Village Grace

Aimeriez-vous faire partie de notre équipe de décoration de Noël à Village Grace? Nous sommes à la recherche de familles résidentes et de bénévoles pour « adopter » l'un de nos nombreux arbres de Noël dans le pavillon. Des décorations et des lumières seront fournies. Contactez notre équipe de loisirs à gyrecreation@masscom.ca pour vous inscrire.



Thé et vente de Noël

Village Grace organisera un thé et une vente de Noël le samedi 27 novembre de 9h à 11h30 dans le Salon Faith. Cet événement est ouvert aux résidents, aux employés, aux familles des résidents et aux bénévoles de Village Grace. Cet événement ne sera pas ouvert au grand public. Veuillez-vous joindre à nous pour des rafraîchissements des Fêtes, des tables de vente et plus encore! Si vous souhaitez avoir une table pour la vente, veuillez contacter gyrecreation@masscom.ca d'ici le 12 novembre 2021.

Célébrations de Noël des résidents

Nous prévoyons quatre célébrations de Noël par aile cette année avec un programme spécial de Noël et de la musique pour partager la joie du temps des Fêtes. Des desserts festifs seront servis pour les résidents et leurs invités (un invité par résident). Veuillez confirmer votre présence d'ici le 24 novembre à rsvp@masscom.ca.

- Aile A (chambres 1001 à 1030) : de 14 h à 16 h au Salon Faith le samedi 4 décembre
- Aile B (chambres de 2001 à 2030) : de 14 h à 16 h au Salon Faith le vendredi 3 décembre
- ❖ Aile C (chambres 3001-3021) : de 14 h à 16 h dans l'aile C le vendredi 10 décembre
- Aile C & D (chambres 3022 à 3030 et 4001 à 4030) : de 14 h à 16 h au Salon Faith le samedi 11 décembre

Nous sommes très reconnaissants du soutien de notre communauté, et nous avons hâte de vous voir lors des prochains événements à Village Grace.

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Easch

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim (819) 569-0546, poste 5004





Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 1^{er} décembre 2021



Meilleurs vœux pour une joyeuse Saison des Fêtes à tous nos résidents et mandataires avec qui nous partageons la joie et les festivités de cette période spéciale de l'année. Nous vous invitons à prendre note des mises à jour suivantes :

Célébrations de Noël des résidents

Nous avons hâte de vous voir lors des quatre célébrations de Noël qui se tiendront par aile avec un programme spécial de Noël pour partager la joie du temps des Fêtes. Des desserts festifs seront servis pour les résidents et leurs invités (un invité par résident). Veuillez confirmer votre présence aujourd'hui à rsvp@masscom.ca.

- Aile A (chambres 1001 à 1030) : de 14 h à 16 h au Salon Faith le samedi 4 décembre
- o Aile B (chambres de 2001 à 2030) : de 14 h à 16 h au Salon Faith le vendredi 3 décembre
- O Aile C (chambres 3001 à 3021) : de 14 h à 16 h dans l'aile C le vendredi 10 décembre
- Aile D (chambres 3022 à 3030 et 4001 à 4030) : de 14 h à 16 h au Salon Faith le samedi 11 décembre

Cadeaux pour les employés

Tel que mentionné l'année dernière, nous apprécions le soutien constant des résidents et de leurs familles envers nos employés. Toutefois, nous aimerions vous demander de limiter les cadeaux pour les employés pendant le temps des Fêtes (par exemple, chocolats, friandises, etc.). Néanmoins, les résidents et les mandataires sont invités à faire un don au Fonds de cadeaux de Noël pour les employés du Village Grace à l'adresse suivante http://weblink.donorperfect.com/staffchristmas2021fr. Les fonds recueillis serviront à fêter nos employés pendant le temps de Noël.

Service religieux de la veille de Noël

Il y aura un service religieux de la veille de Noël pour les résidents le 24 décembre à 15h au Salon Faith. Le Dr Robert Frazer et sa famille ont comme tradition d'organiser le service religieux de la veille de Noël depuis de nombreuses années. Nous nous réjouissons de pouvoir offrir à nos résidents une soirée de musique, de chants de Noël et un message de Noël inspirants. Veuillez consulter le calendrier du mois de décembre pour d'autres événements spéciaux tout au long de la période des Fêtes.

Suites d'invités

Nous avons converti l'une de nos suites d'invités en espace de bureau en raison des règlements du bâtiment. L'autre suite d'invités demeure disponible sur réservation.



Réservations pour les repas avec les résidents

Si vous désirez prendre un repas avec votre proche dans le Bistro, veuillez faire une réservation avec Alexandra au poste 5011. Nous apprécions grandement un **préavis de 24 heures** pour votre réservation. Un préavis d'une semaine est requis pour une réservation d'un grand groupe. Il y a des frais minimums de 15 \$ pour le service de thé et de café pour 10 personnes ou plus.

Station de visite

Depuis le 15 octobre, les familles et les visiteurs non vaccinés peuvent utiliser la station de visite du Centre de santé pour rencontrer un résident. Cette zone désignée et protégée par une barrière en plexiglas permet aux visiteurs de se rencontrer « en face à face » sans masque. Les visites doivent être planifiées au moins **24 heures** à l'avance en communiquant avec Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca.</u> Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

La station de visite est accessible par la porte extérieure du Centre de santé. En entrant dans la station de visite, tous les visiteurs doivent se désinfecter les mains et remplir le formulaire de dépistage fourni.

Heures d'ouverture du bureau administratif

Le bureau administratif sera fermé les 24 et 31 décembre. La réception sera ouverte pour accueillir les visiteurs de 9h à 16h.

Nous tenons à vous remercier pour le soutien exceptionnel que vous avez apporté à nos résidents et aux employés au cours de cette deuxième année de la pandémie. Nous avons tellement de raisons d'être reconnaissants, en particulier pour la joie que cette saison représente vraiment.

Joyeux Noël de la part de tout le personnel du Village Grace!

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Easch

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim (819) 569-0546, poste 5004





Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 21 décembre 2021

Tous nos meilleurs vœux pour un Joyeux Temps des Fêtes pour tous nos résidents et mandataires. À la suite de la dernière annonce concernant les changements communiqués par le Ministère de la Santé du Québec entrant en vigueur en date du 20 décembre 2021, nous avons mis en place les mesures de précaution qui suivent les directives énoncées pour les résidences privées pour aînés. Nous vous invitons à prendre note des mises à jour suivantes :

Visites des proches aidants et visites régulières

Tous les visiteurs doivent être adéquatement protégés (doublement vaccinés) et les visites sont maintenant limitées aux chambres des résidents. **Un maximum de 2 visiteurs à la fois est permis, pour un maximum de 5 visiteurs par jour.** Il est fortement recommandé que les enfants soient également protégés de manière adéquate. Certaines exceptions s'appliquent aux soins en fin de vie.

Les aires communes ne peuvent plus être utilisées pour les visites et les visiteurs qui circulent dans les couloirs doivent maintenir une distance sociale (2 mètres) en tout temps.

Repas avec les résidents dans les aires communes

Les nouvelles directives ne permettent plus les repas ou les rassemblements dans les aires communes du pavillon. Prendre note que les réservations seront annulées pour les familles pour les prochaines semaines. Un maximum de deux invités peuvent manger avec un résident dans leur chambre, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir des repas pour le moment.

Températures

En raison de l'augmentation des cas de COVID-19 en Estrie, tous les visiteurs doivent à nouveau avoir leur température prise et enregistrée sur le formulaire de dépistage avant chaque visite.

Activités et Loisirs

Les activités de groupe se poursuivront à condition que la distance sociale puisse être maintenue. Selon les directives du ministère, les proches aidants ne peuvent plus accompagner les résidents à des activités (p. ex. bingo ou heure du thé).

Suite d'invités

En raison des nouvelles directives, la suite d'invités sera fermée jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.



Station de visite

Depuis le 15 octobre, les familles et les visiteurs non vaccinés peuvent utiliser la station de visite du Centre de santé pour rencontrer un résident. Cette zone désignée et protégée par une barrière en plexiglas permet aux visiteurs de se rencontrer « face à face » sans masque. Les visites doivent être planifiées au moins 24 heures à l'avance en communiquant avec Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca.</u> Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

La station de visite est accessible par la porte extérieure du Centre de santé. En entrant dans la station de visite, tous les visiteurs doivent se désinfecter les mains et remplir le formulaire de dépistage fourni.

Rappel: Visites virtuelles

Nous continuons d'offrir des visites virtuelles. Notre personnel des Activités & Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être programmées de 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi. Vous pouvez envoyer un courriel à <u>gvrecreation@masscom.ca</u>, comprenant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cette option pour rester en contact avec vos proches.

Heures d'ouverture du bureau administratif

Le bureau administratif sera fermé les 24 et 31 décembre, mais un préposé à l'accueil sera présent pour accueillir les visiteurs pendant les heures normales d'ouverture. Le 25 décembre, les heures d'accueil seront de 10h à 15h.

Au nom de l'équipe de direction, que votre Noël soit comblé par les joies de la belle saison.

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim (819) 569-0546, poste 5004

Andrea Easch



Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 24 décembre 2021

Voici de nouvelles directives que nous avons reçu le 23 décembre du CIUSSS-CHUS de l'Estrie. Cette mise à jour vise principalement à resserrer les mesures de contrôle des accès, à réitérer l'importance d'appliquer les mesures de prévention et de contrôle des infections et d'encadrer les activités dans notre milieu. Nous vous invitons à prendre note des mises à jour suivantes :

Visites des proches aidants et visites régulières

Tous les visiteurs doivent être adéquatement protégés (doublement vaccinés) et les visites sont maintenant limitées aux chambres des résidents.

- Le 23, 24 et 25 décembre : 2 visiteurs à la fois, pour un maximum de 4 personnes quotidiennement.
- Dès le 26 décembre : un maximum de 2 visiteurs à la fois, pour un maximum de 2 personnes quotidiennement.

Il est fortement recommandé que les enfants soient également protégés de manière adéquate et les enfants de plus de 2 ans doivent porter un masque. Certaines exceptions s'appliquent aux soins en fin de vie.

Les aires communes ne peuvent plus être utilisées durant les visites (salons, salles à manger, cuisinettes, etc.). Le port du masque, la distance sociale de 2 mètres et l'hygiène des mains sont obligatoires dès l'entrée dans le milieu de vie et en tout temps (même dans la chambre).

Dépistage et isolement - résident

Si un résident revient de l'hôpital ou s'absente du Village Grace pendant **plus de 24 heures**, ce dernier subira un test de dépistage et sera mis en isolation dans leur chambre à leur retour pendant 5 jours. L'infirmière doit être informer de l'heure d'arrivée avant le retour du résident afin qu'il/elle soit disponible pour faire le test de dépistage.

Aucun isolement n'est requis pour les **absences de moins de 24 heures**. Si un résident participe à un rassemblement privé à l'extérieur (famille), il doit suivre les consignes applicables à la population générale. Tous les membres de la famille qui se réunissent avec un résident à leur domicile doivent être adéquatement protégés (doublement vaccinés), maintenir une distance sociale de 2 mètres et porter un masque en tout temps sauf lors du repas. Pendant le rassemblement, nous vous recommandons de maintenir une fenêtre ouverte afin d'assurer une bonne circulation d'air.

Toutefois, à son retour au Village Grace, le résident sans symptôme et qui n'a pas été en contact étroit d'une personne ayant la COVID-19 doit effectuer une surveillance quotidienne des symptômes pour une période de 14 jours.

Un résident sans symptôme et qui a été en contact étroit avec une personne ayant la COVID-19 sera mis en isolement préventif pendant 10 jours. Un test de dépistage négatif est requis entre le 8e jour et le 9e jour suivant le retour dans le milieu. Enfin, une surveillance quotidienne des symptômes pour une période de 14 jours est également requise.



Repas avec les résidents dans les aires communes

Les nouvelles directives ne permettent plus les repas ou les rassemblements dans les aires communes du pavillon. Prendre note que les réservations seront annulées pour les familles pour les prochaines semaines. Un maximum de deux invités peuvent manger avec un résident dans leur chambre, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir des repas pour le moment.

<u>Températures</u>

En raison de l'augmentation des cas de COVID-19 en Estrie, tous les visiteurs doivent à nouveau avoir leur température prise et enregistrée sur le formulaire de dépistage avant chaque visite.

Activités et Loisirs

Les activités de groupe se poursuivront à condition que la distance sociale puisse être maintenue. Selon les directives du ministère, les proches aidants ne peuvent plus accompagner les résidents à des activités (p. ex. bingo ou heure du thé).

Station de visite

Depuis le 15 octobre, les familles et les visiteurs non vaccinés peuvent utiliser la station de visite du Centre de santé pour rencontrer un résident. Cette zone désignée et protégée par une barrière en plexiglas permet aux visiteurs de se rencontrer « face à face » sans masque. Les visites doivent être planifiées au moins **24 heures** à l'avance en communiquant avec Sandra Klinck à <u>sklinck@masscom.ca.</u> Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

La station de visite est accessible par la porte extérieure du Centre de santé. En entrant dans la station de visite, tous les visiteurs doivent se désinfecter les mains et remplir le formulaire de dépistage fourni.

Rappel: Visites virtuelles

Nous continuons d'offrir des visites virtuelles. Notre personnel des Activités & Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être programmées de 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi. Vous pouvez envoyer un courriel à <u>gvrecreation@masscom.ca</u>, comprenant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cette option pour rester en contact avec vos proches.

Nous vous remercions de votre vigilance et de tous vos efforts pour assurer la sécurité de nos résidents et de nous tous.

Nous vous souhaitons un joyeux temps des Fêtes!

Au nom de l'équipe de direction,

Andrea Easch

Andrea Eastman

Directrice générale par intérim